

Internet - Télévision

LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

En cette fin de mois d'octobre, quatre grandes dates sont désormais à retenir. Le 20 octobre déjà, ce lundi, Nicolas Sarkozy présentera le «Plan Numérique 2012». Un plan qui entre autres, abandonnerait l'idée d'octroyer la quatrième licence à un nouvel entrant (cf. **édition d'hier**), et favoriserait pour compenser, le développement des MVNO.

Deuxième date, deux jours plus tard, le 22, pour la présentation au Conseil des Ministres, de la loi sur l'audiovisuelle qui devra réformer la télévision publique. Rappelons que cette loi prévoit notamment l'instauration d'une nouvelle taxe sur les Fournisseurs d'Accès à Internet de l'ordre de 0,9% de leur chiffre d'affaire. Taxe qui devra combler le futur manque à gagner des chaînes de télévision publiques. Après son passage devant les Ministres, le texte sera présenté à l'Assemblée Nationale fin novembre...

Troisième date dès le lendemain le 23, où seront réunis par Eric Besson, le Secrétaire d'Etat au Développement de l'Economie Numérique, les FAI développant leur réseau en Fibre Optique. Un point sera fait sur les négociations et les FAI seront destinés à définitivement s'entendre sur le déploiement du Très Haut Débit. A défaut, le dossier sera transmis à l'ARCEP...

Dernière date arrêtée à retenir, le mercredi suivant, le 29, où c'est cette fois la loi «Création et Internet» qui sera présentée au Sénat. Petit rebondissement aujourd'hui autour de cette loi, la lettre de l'UFC-Que-Choisir envoyée à la Commission Européenne. Dans celle-ci, l'association française demande au Président de la Commission «d'intervenir afin d'empêcher la France de légiférer»...

Pour ces deux textes, l'urgence demandée par un membre de l'UMP, permettra qu'une seule lecture par chambre soit appliquée... Un calendrier plutôt chargé et une semaine prochaine qui s'annonce riche en rebondissements !

Source : AFP

Free

FREEPLUGS ET MULTI-TV AU PEIGNE FIN

Le site Internet PC INpact vient de publier un dossier dans lequel il teste les Freeplugs et la nouvelle offre Multi-TV. Un dossier détaillé de quatre pages qui pourra sans doute aider les Freenauts les plus hésitants, qui succomberont ou non à la dernière offre de Free...

Au final, la solution offerte par Free est jugée «plutôt efficace», mais le site prévient qu'elle ne conviendra pas à tous. En effet la qualité d'une liaison en CPL, dépend en grande partie de la qualité du réseau électrique de chacun...

Le dossier est disponible à cette adresse : <http://www.pcinpact.com/d-144-1-Free-Freebox-Freeplugs.htm>



Télévision

TÉLÉCUBE

La chaîne Canal+ vient de lancer un tout nouveau décodeur pour ses abonnés satellite. Baptisé «Cube», il est désormais possible de le relier à Internet. Avant cela, les abonnés à Canal+ ou CanalSat par satellite, ne disposaient pas d'une voie de retour et ne bénéficiaient d'aucun service de vidéo à la demande.

Aujourd'hui, près de 75% des abonnés à la chaîne cryptée ou à son bouquet possèdent une connexion Haut Débit. Ils pourront désormais bénéficier de Canal Play et de Canal+ à la demande en reliant le «Cube» à leur Box... En prime un disque dur de 320Go est intégré au «Cube». Un stockage qui permettrait d'emmagasiner près de 100h de vidéos en Haute Définition !

Autre nouveauté pour la chaîne cryptée, le lancement de la «clé Canal+». Une clé au format USB faisant office de tuner TNT en Haute Définition.

Côté prix, cette clé est disponible à 99 euros auquel il faudra rajouter 10 euros ou 20 euros pour un non-abonné... Un peu cher le prix de la mobilité...

Source : **Le Figaro Economie**

Le site qui déchire du vendredi

WHAT A WONDERFUL WORLD !

Entre le 1er octobre et le 10 novembre, Eco-Emballages invite les 12-18 ans à créer une chorégraphie inspirée des gestes du tri ou à interpréter la chanson hip-hop « Jaune Abeille ». Cette dernière étant déclinée sur plein de styles musicaux différents (techno, mambo, électro, contine...), tous les délires sont bien entendu les bienvenues !

De plus, ce grand jeu-concours est participatif. En effet, une fois inscrits, les internautes peuvent voter pour leurs vidéos favorites. Les mieux notées seront soumises à l'avis d'un jury d'experts.

Pour participer et gagner des super cadeaux (MacBook, caméscopes numériques...), rendez-vous sur le site :

www.unmondeplusbeau.com